

La place du tiers : une gageure

Aldo Naouri
Paris

Congrès de l'Association Béziers-périnatalité
3 et 4 avril 2008

Parler de la place du tiers, en affirmant qu'elle puisse avoir la moindre importance, c'est s'exposer aujourd'hui à de vives critiques, dont la moindre n'est pas celle de cultiver un esprit conservateur et rétrograde. J'en sais quelque chose, ça fait trente ans que je suis la cible de ce genre de propos !

La place du tiers, c'est un sujet sérieux et intéressant. Mais à la seule condition de le traiter dans une perspective historique. Cette place a été indéniablement nécessaire et elle a produit des effets. Mais c'était l'époque, heureusement révolue, où le patriarcat régnait sans partage, soumettant les faibles aux forts, les pauvres aux riches, les fils aux pères, les femmes aux hommes, et surtout les enfants aux parents en leur imposant des règles de conduites et un rythme de vie en rupture radicale avec leurs propensions naturelles. Ça a peut-être permis un certain nombre de progrès. Encore que ce ne soit pas sûr. Concédonsons que ça ait pu contribuer à la formalisation d'un certain lien social. Mais tout cela c'est loin.

Heureusement.

Car l'idéal démocratique a triomphé et il a enfin balayé l'idée d'une quelconque hiérarchie entre êtres humains. Hommes, femmes, adolescents, enfants, parents, maris, femmes, fils ou fille, quels que soient leur condition sociales, leur âge ou le lien qui les unit, ont désormais un droit imprescriptible à leur liberté de penser et d'agir comme à celui du respect fondamental d'options dont ils n'ont à se justifier d'aucune façon.

C'est ce qu'illustre le cas de cette femme dont on me rapporte l'histoire. À la suite d'une aventure sans lendemain, elle s'est découverte séro-positive. Elle a refusé d'en informer son mari à qui elle a demandé de lui faire un enfant. Dès que cet enfant est venu au monde, il a fallu l'hospitaliser pour lui permettre de recevoir le traitement nécessité par son état en perfusion. Elle a exigé et obtenu que son mari ne soit pas informé de la situation et que les médecins inventent un scénario à son intention. Le comité d'éthique, malgré l'aide de philosophes et de juristes convoqués pour réfléchir à la situation, n'est pas en effet parvenu à trouver une autre solution à l'impasse. Au nom du respect absolu du secret professionnel, cette femme a néanmoins contraint les médecins à couvrir sa conduite et a continué de perpétrer sereinement ce qui ressemble étrangement à une tentative de meurtre sur la personne de son porte sperme d'époux. Mais de quel droit et au nom de quoi aurait-on pu se permettre de contraindre cette femme à modifier son attitude ?

Cette histoire s'est passée en France, de bout en bout.

Une autre femme de 44 ans, atteinte de Sida et d'hépatite C, dans un état de maigreur cadavérique effrayant qui ne laisse pas augurer d'une vie prolongée, est parvenue, elle, à obtenir un don d'ovule et un insémination artificielle... en Espagne.

Un homme, atteint de Sida a réussi pour sa part à faire inséminer son épouse par son père en Belgique. Les praticiens qui assument ce type d'acte se défendent en général de leurs conduites en avançant en général qu'ils ne font rien d'autre que de suppléer à ce qui ne

peut techniquement pas se faire naturellement. Il est vrai que la fornication de la bru par son beau-père aurait été un inceste. Mais l'insémination artificielle... faut pas exagérer !

Je n'insisterai évidemment pas sur les inséminations des femmes homosexuelles, devenues courantes. Elles se multiplient. Sans doute pour faire nombre. Histoire d'amener les états encore récalcitrants à accepter enfin l'adoption d'enfants par les couples homosexuels. Au nom de quoi ? Au nom du droit à l'enfant.

Un droit à l'enfant comme il y a un droit à la santé, au travail, aux vacances et ... au bonheur !

Après tout dira-t-on, il n'y a là, rien d'autre que les émanations du progrès dont chacun réclame d'avoir sa part de bénéfice. Dans un contexte qui se réclame de quoi, sinon de l'amour ?

À dire vrai, quand j'établis un rapide inventaire de ce type, je ne prétends en aucune manière, le voudrais-je, pouvoir en freiner l'expansion ou faire frémir quiconque. Je dessine, sans le caricaturer, le modèle sociétal qui va s'imposer infiniment plus vite qu'on ne le croit à tous. La perversion n'est elle pas devenue « ordinaire », pour paraphraser le titre d'un livre¹ qui officialiserait presque son existence ?

Ouf ! On y sera arrivé. Chacun pour soi ! Et puis pas même Dieu pour tous ! Quand on pense en effet aux abominations qui se sont commises et qui continuent de se commettre en son nom, ce fameux Dieu, il vaut mieux se débarrasser une fois pour toutes de la moindre référence à l'instance qu'il constitue.

D'autant que cette référence est le paradigme de ce fameux tiers dont plus personne ne veut .

Qu'était-il ce Dieu ?

Rien moins que le support de la transcendance dont l'humain aurait eu besoin pour se consoler des limites infranchissables de l'immanence. Quel qu'il ait été, et même décliné en plusieurs exemplaires comme dans les divers Panthéons que nous connaissons, Dieu seul en effet avait tout. Et les humains devaient se consoler, en son nom, de ne pas pouvoir tout avoir. De devoir du coup désirer sur fond du manque qui les affecte autant qu'il les fait être !

Ce Dieu, Nietzsche ne l'a-t-il d'ailleurs pas déclaré mort ? Tout le monde a pris son propos à la lettre, comme l'expression d'un soulagement et comme l'incitation à ne plus faire cas, au nom de la liberté, de cette instance nuisible et inutile. Quand on sait les problèmes que Nietzsche a rencontré sa vie durant avec sa mère et sa sœur, on ne peut concevoir son propos que comme profondément nostalgique et surtout désespéré ! Que lui restait-il encore dans cette Allemagne où le père n'a jamais eu la moindre importance et où la mère, comme en témoignaient déjà Tacite et Germanicus, a toujours été posée en référence première ? Dieu ? Même plus ! Il avait en effet cédé le pas aux accents bouleversants de ce romantisme flamboyant qui savait si bien chanter le deuil impossible de la jonction à la mère ! C'était l'époque où un certain Bashoffen fondait la Société pour le Retour au Matriarcat qui a recruté à tour de bras et qui aura même comme membre, avant qu'il ne fût devenu célèbre, un certain Adolf Hitler.

Il était où ce pâle tiers ?

Il servait à quoi ?

Et quelle était sa supposée utilité quand on sait aujourd'hui que grâce à nos mères et aux sociétés qui les encouragent, nous pouvons ne manquer de rien, tout avoir et jouir de tout ?

Ce n'est pas faire preuve de courage que de dénoncer l'idéologie qui s'esquisse sur ce mode. C'est faire preuve d'ineptie et d'un certain degré de crétinisme ! Car cela revient à

¹ Jean-Pierre Lebrun : *La perversion ordinaire*, Paris, Denoël, 2007

refuser la satisfaction du désir dont on fait la promotion en l'accrochant au manque ! Pourquoi désirer en effet, si c'est pour demeurer insatisfait ? Pour flatter les options hystériques à une époque où l'hystérie a pratiquement disparu ?

La quantité de discours, qui se déploient et se côtoient en s'ignorant superbement et sans jamais s'affronter, fait foule. Une foule qui, dans la dénonciation unanime des folies meurtrières du siècle passé, scande qu'il ne faut pas se voiler la face parce que « tout vaut tout et que rien ne vaut rien ». Et que nul n'est censé devoir renoncer à ses options au nom du jugement d'un quelconque tiers.

La consommation a convaincu. On consomme. On consomme même de la vie – les cas que j'ai rapportés l'illustrent. On consomme de l'enfant, denrée la plus goûteuse. Le cannibalisme remis à l'ordre du jour !

Rien ne permet de voir en tout cela que ce dont nos semblables se débarrassent, c'est la logique rigoureuse des mécanismes biologiques qui sont au principe même de la vie. La complémentarité assidue et sans faille que doivent cultiver deux instances pour permettre l'advenue à la vie de ce troisième qu'ils ont souhaité.

Je ne suis pas sûr qu'on puisse en exciper la preuve, même au sein du milieu spécialisé qui a organisé ce congrès. Or, cette preuve existe. Elle a été étudiée par un certain Davos Solter.

Dans un travail qu'il a publié en 1984², cet auteur rapporte avoir implanté dans l'utérus de certaines souris des œufs qu'il avait obtenus en fécondant un ovule par un autre ovule et qu'il avait nommés « gynogénotes ». Il a fait porter à d'autres souris des œufs obtenus en extrayant le noyau de l'ovule et en le remplaçant par deux noyaux de spermatozoïdes. Il avait nommé ces derniers œufs « androgénotes ». Il a observé le devenir de ces deux sortes de grossesses qui bien sûr ont avorté. À l'examen des embryons expulsés, il a constaté que pour les grossesses à gynogénotes, le développement de l'embryon était presque normal, alors que le développement des annexes (placenta en particulier) était anormal. Pour les grossesses à androgénotes en revanche, le développement des annexes était strictement normal alors que le développement de l'embryon était anormal. Il en a conclu que le développement de l'embryon est dévolu aux gènes maternels alors que le développement des annexes, qui assurent l'approvisionnement nutritionnel de l'embryon, est dévolu aux gènes paternels. La génomique parentale était née. Il fut confirmé par la suite que le placenta et le cordon ombilical sont effectivement des tissus d'origine génétique exclusivement paternelle. Leur production est en effet sous la dépendance de gènes portés par des autosomes du spermatozoïde³. Des gènes strictement identiques existent sur les mêmes autosomes de l'ovule. Mais ils sont bloqués (méthylés) et donc inactifs.

Voilà qui change singulièrement les choses et qui permet de reconnaître au père de l'enfant une importance cruciale dans le développement et la bonne menée de la grossesse. Jusqu'à ce travail, on réduisait le rôle masculin à la seule fécondation et à la transmission des 23 chromosomes nécessaires à l'œuf pour se développer. La complémentarité que fait ressortir l'origine masculine du placenta est rehaussé du rôle qu'on lui connaît. C'est un organe qui non seulement permet l'approvisionnement de l'embryon et du fœtus en nutriments – sans lui, le fœtus meurt – mais qui constitue de surcroît un filtre protecteur pour l'enfant comme pour la mère – sans son interposition la mère et l'enfant s'entreueraient en s'empoisonnant l'un l'autre. Il est par excellence le séparateur et le protecteur.

Pourquoi cela doit-il cesser après la naissance ?

² McGrath J, Solter D. Completion of embryogenesis requires both the maternal and paternal genomes. Cell 1984 ; 37 : 179-83

³ Gabory A, Dandolo L : Médecine/Sciences 2005 ; 21 :390-5

Parce que les hommes n'ont pas cessé, nous dit-on, de dominer les femmes, de les maltraiter et de les asservir. Ces dernières, parvenues enfin à se voir reconnus leurs droits, prennent désormais leur revanche.

Et puis, où serait-il dit que le mécanisme biologique de la grossesse doive se proroger ? Fini le modèle du père nourricier pourvoyant par son travail la subsistance de son enfant et de la mère de ce dernier. La femme travaille aujourd'hui et peut tout à fait assurer seule ces fameuses subsistances. Pourquoi interposer qui que ce soit ou quoi que ce soit entre elle et cet enfant autour duquel elle peut fabriquer un utérus virtuel⁴ extensible à l'infini et dont elle serait la seule à assurer la gestion. Au nom de quoi mettrait-on un frein quelconque à une jouissance qui lui a toujours été interdite ? Au nom du futur de son enfant ? La belle affaire ! Qu'on aille donc le lui demander à cet enfant : on recueillera à n'en point douter l'expression de sa satisfaction et on s'apercevra que cette satisfaction n'a pas de borne. Il n'est pas jusqu'au vieillard agonisant qui, dans son dernier souffle, n'appelle encore sa mère ! Et puis, qu'a-t-elle besoin d'un tiers alors que l'environnement l'encense et que cette relation lui permet par sa seule présence de voir renouvelée sa charge en ocytocine ?

Au nom de la Loi de l'espèce ? De la Loi de l'interdit de l'inceste ? Mais c'est une Loi instaurée par les seuls hommes quand ils ont décidé d'organiser leur jouissance sexuelle en échangeant les femmes entre eux ! Les femmes ont-elles seulement été consultées ? Elles ont été soumises et elles le sont restées jusqu'à seulement ces dernières décennies. Comment aurait-on voulu qu'elles puissent adhérer à une disposition, eût-elle été érigée en Loi, qui leur a été imposée par la force ? À les ignorer, voire à les mépriser comme on l'a fait tout au long de l'histoire de l'espèce, on ne doit pas s'étonner de la rétivité qu'elles ont toujours marquée à la Loi. Elles peuvent enfin s'exprimer, on ne doit pas leur reprocher de le faire. Et qu'importe qu'on en fasse des perverses et qu'on aille repérer chez elles des mécanismes incestueux⁵, n'est-ce pas de n'avoir laissé leur enfant en gestation ne manquer de rien qu'elles en ont fait un vivant ? Voudra-t-on qu'elles cessent de le faire et qu'elles cèdent aux mécanismes de mort qui le menacent de toutes parts ? Jamais, au grand jamais, on n'obtiendra leur assentiment.

Comment le tiers peut-il être perçu ou vécu autrement que comme une menace ?

De quel courage, sinon de quelle inconscience, lui faut-il faire preuve pour occuper une telle position ? La vie est si courte ! Ne vaut-il pas mieux qu'il s'éclipse et redouble cette attitude maternelle et maternante à laquelle ont même adhéré l'ensemble de nos sociétés ? Et qu'importent les discours alarmistes qui ne sont après tout que l'expression de leurs auteurs. Il faut être fou pour se dresser contre l'unanimité. C'est ce qu'exprime, comme pourrait le faire chacun, Woody Allen quand il dit que Dieu est mort et qu'il se sent... fatigué !

Une gageure, rien moins !

⁴ C'est une notion que j'ai développée dans *Les pères et les mères*, Paris, Odile Jacob, 2004

⁵ Voir ma contribution : Un inceste sans passage à l'acte : la relation mère-enfant, in : Françoise Héritier, Boris Cyrulnik, Aldo Naouri : *De l'inceste*, Paris, Odile Jacob, Opus, 1994